



# TRANSFORMATIONS PAVILLONNAIRES

—  
FAIRE LA MÉTROPOLE AVEC LES HABITANTS



PARCELLE 149 m <sup>2</sup>	AVANT PROJET	APRÈS PROJET
--------------------------------	-----------------	-----------------

EMPRISE AU SOL DU BÂTI	<b>54 %</b>	<b>60 %</b>
------------------------------	-------------	-------------

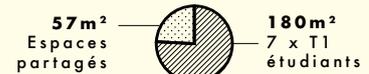
SURFACES DE PLANCHER	<b>160 m<sup>2</sup></b>	<b>237 m<sup>2</sup></b>
-------------------------	--------------------------	--------------------------

Dont

 **237 m<sup>2</sup>**

NOMBRE D'OCCUPANTS	<b>4</b>	<b>7</b>
-----------------------	----------	----------

RÉPARTITION DES SURFACES DU PROJET



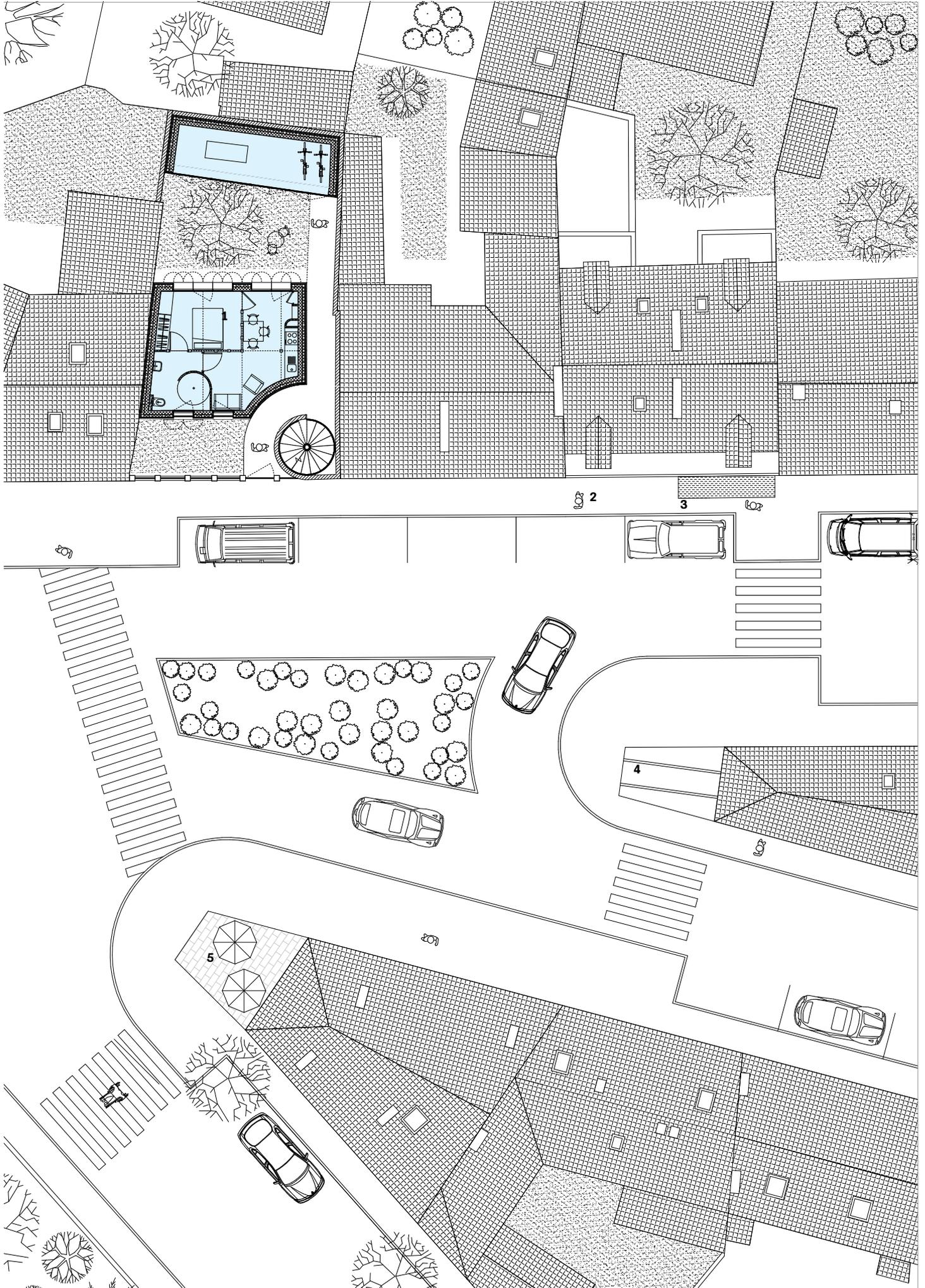
## RÉSIDENCE ÉTUDIANTE AVEC SERVICES

FMAU, architectes

Le propriétaire habite avec sa compagne et ses deux enfants dans une maison de famille héritée il y a quelques années. N'étant plus tout à fait adaptée à leurs besoins, la maison est également soumise à une pression foncière grandissante. Située dans une rue bénéficiant de petits commerces et à proximité de la gare de Gentilly, sur la ligne du RER B qui dessert de nombreux établissements universitaires, elle a une position idéale pour accueillir des logements étudiants.

Le projet consiste à construire une résidence étudiante dotée d'espaces communs, qui s'insère dans un tissu devenu presque faubourien du fait de ses densifications successives.

\_IUDO

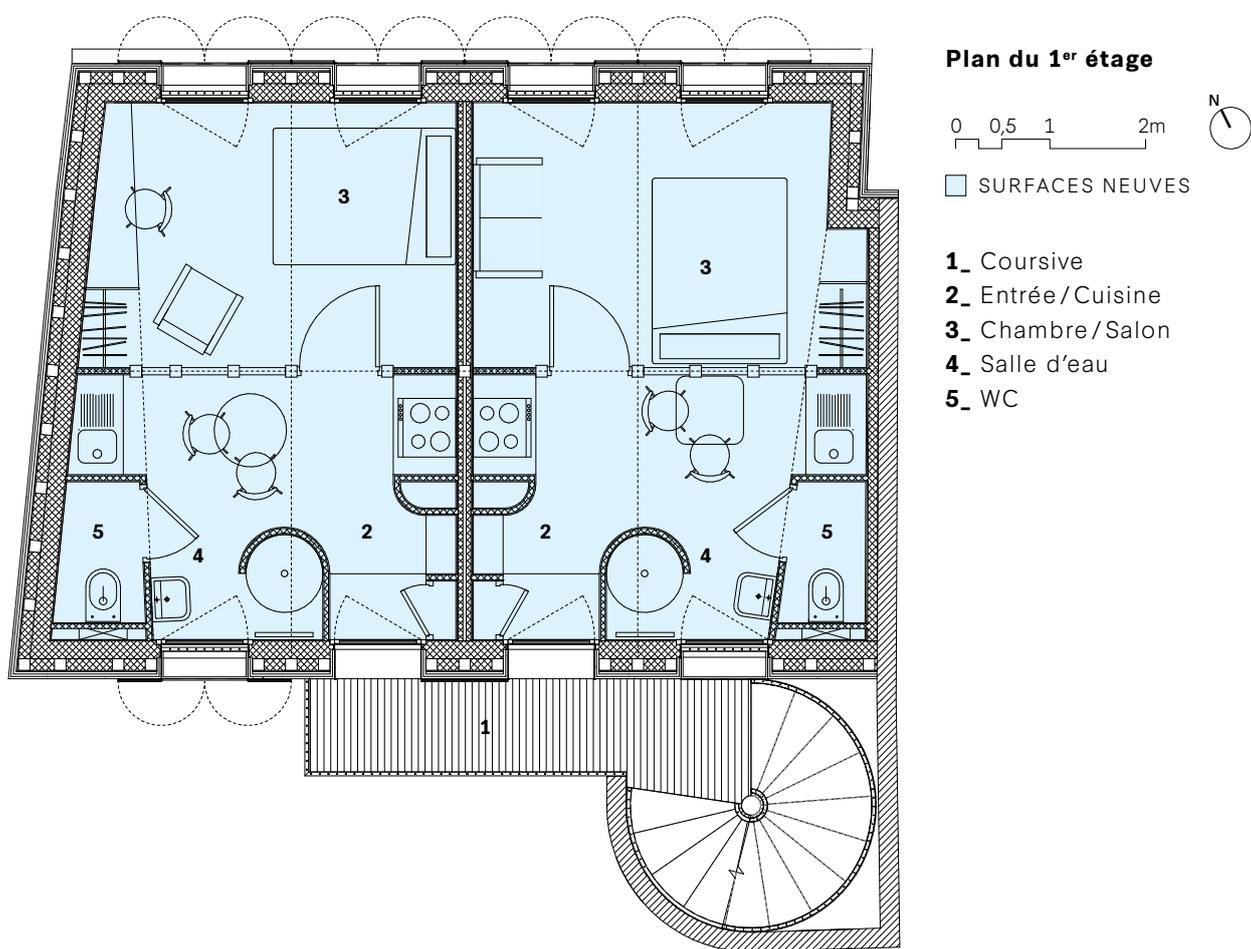


**Plan du rez-de-chaussée**

0 1 2 5m N

■ SURFACES NEUVES

- 1\_ Résidence étudiante
- 2\_ Epicerie - maraîcher
- 3\_ Boulangerie
- 4\_ Café / tabac
- 5\_ Café / restaurant



## REPENSER LE LOGEMENT ÉTUDIANT

Le 24 mars 1982, un arrêté commun des ministères du Logement, de la Santé et de l'Industrie, relatif à l'aération des logements, régleme la ventilation naturelle et mécanique de l'habitat. Cet arrêté marque l'avènement de la Ventilation mécanique contrôlée (VMC), qui permet d'extraire l'air humide et de maintenir un intérieur sain. Trente ans plus tard, l'usage intensif de cette technologie généralise une architecture épaisse, que la lumière naturelle ne parvient plus à éclairer en son centre.

Le projet de résidence étudiante propose une réflexion sur ces pratiques, en renouant avec une architecture fine, de 6,30m d'épaisseur. Chaque logement dispose de quatre fenêtres, ouvertes sur deux façades opposées.

Cette organisation traversante réinterroge le plan habituel de la résidence étudiante. L'accès aux logements est direct depuis la rue, par un escalier, puis un balcon qui ouvre sur une entrée et une cuisine équipée d'un vaste plan de travail. La partition du logement n'est plus régie selon un principe jour/nuit, mais en fonction des odeurs et du bruit. Une structure en bois sépare le logement en deux : d'un côté, les activités bruyantes et odorantes (cuisson, douche), de l'autre, les activités calmes et inodores (travail, repos). Le verre qui remplit la structure laisse passer la lumière et la vue. Cette disposition s'inspire de l'habitat du Paris médiéval, où la fonction d'une pièce n'est pas déterminée par son usage, mais s'adapte à la diversité des situations quotidiennes.

\_FMAU, ARCHITECTES

